Les échos

De Ver Sur Launette – Loisy

N°13 : Avril 2017

SOMMAIRE

- Editorial P 1
- Etat civil P 2
- Agenda P 2
- Comptes rendus du Conseil Municipal P 3
- Ecole P 6
- Nos aînés P 7
- Festivités P 8
- Parc ROUSSEAU P10
- Notre patrimoine P10
- Associations P 12
- Projet Mairie P 13
- Informations diverses / actualités P 13
- Jeux P 16

Editorial

Mesdames, Messieurs,

Cette année 2017 fait partie des années charnières où chacun d'entre nous doit faire des choix selon sa conscience, pour que la vie commune soit plus agréable pour tous.

Nous allons élire dans les prochains jours notre nouveau Président de la République et nos Députés. En septembre, 50 % des sièges du Sénat seront renouvelés. Autant dire que le sommet de l'Etat peut être profondément renouvelé.

Après la décision des Britanniques de quitter l'Europe et l'élection de M. TRUMP aux Etats-Unis, on aurait pu penser que chaque candidat nous présenterait sa vision de la France pour les prochaines années.

Et bien NON, il n'en est rien. A moins de 30 jours du premier tour des élections présidentielle, nous sommes dans le marasme des affaires qui vont peut être faire « Pschitt » après les élections car tout simplement le travail d'un attaché parlementaire n'est pas défini dans son contenu.

Cependant, moralement, le rôle d'un attaché parlementaire n'est pas de préparer le café ou faire le garde du corps.

Si je peux vous rassurer un peu, tout le monde n'a pas les mains sales et ces affaires font naître des lois et règlements qui n'auraient jamais pu voir le jour auparavant.

Ainsi, suite à l'affaire CAHUZAC, des textes ont été votés. Rappelez-vous de notre ministre éclair Thomas THEVENOUD qui ne déclarait pas ses impôts pour «Phobie *administrative*», sans oublier ceux qui ont décidé de quitter leurs fonctions en douce. Le non cumul des mandats pour les députés et certainement prochainement un encadrement des attachés parlementaires, amélioreront la probité de nos responsables.

Si nous voulons que ce type d'affaire cesse, il faut aussi que les électeurs soient plus regardant et demande des comptes à ceux qu'ils ont élu ou qu'ils vont élire.

Bien amicalement,

Yves CHERON

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

- Lundi : 14 H – 18 H
- Mardi 14 H – 18 H
- Mercredi 10 H – 12 H
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 14 H – 18 H

- 1er samedi du mois : 9 H 30 – 12 H
(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 03 44 54 01 69
UNIQUEMENT durant ces horaires.

ETAT CIVIL

Décès:

- Gaston DEWAELE le 19/01/2017
- Claude THIOUX (née CALLOT) le 28/01/2017

Toutes nos condoléances aux familles

A VENIR …

- **Dimanche 16 avril :** Chasse à l'œuf à Loisy (Information Page 6)
- **Samedi 29 Avril** : Feu d'artifices
- **Les 29,30 avril et 1er mai** : Fête foraine
- **Dimanche 30 Avril** : 20éme Brocante dans le centre du Village.
- **Dimanche 21 Mai** : Visite de la réserve africaine de Thoiry
- **Samedi 10 juin :** Portes ouvertes à l'école maternelle de 10H à 12H.
- **Vendredi 16 juin :** 35ème son et lumière médiévale à PROVINS
- **Samedi 17 juin :** Kermesse à l'école de Ver Sur Launette
- **Samedi 17 juin** : Rencontre à la Bibliothèque de Loisy (Ancienne école)

Compte rendu du Conseil Municipal

Jeudi 17 janvier 2017

1) Admission de non-valeur (impayés cantine)

La trésorière de la direction des finances publiques de Nanteuil Le Haudouin a envoyé une liste de titres et propose de les mettre en non-valeur sur notre commune.

Ces non-valeurs correspondent à des impayés de cantine pour 607.35€ et 23.10€ de 2004 et 2005.

Ces sommes ont fait l'objet d'une relance de la perceptrice, mais depuis plusieurs années rien n'a été relancé. La date étant trop ancienne, la perceptrice ne pourra donc plus récupérer ces sommes.

M. Xavier FRANCOIS indique qu'il faudrait faire un rappel à la perception que les impayés doivent faire l'objet de relances régulières et ne pas être oubliés.

2) Statuts CCPV modification

La communauté de communes du Pays de Valois, en délibération du 10 novembre 2016, a approuvé l'évolution de ses statuts afin d'intégrer les dernières réformes législatives (notamment la loi ALUR…)

M. Yves CHERON, seul représentant de notre commune à la CCPV depuis les changements de représentativité, informe le Conseil Municipal que lors de cette réunion du 10 novembre dernier la délibération a été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

En effet, la représentativité des communes ayant été modifiée, les petites communes composant la CCPV ne sont plus représentées à la même proportion. ¼ des communes représentent désormais les 50% des voix. Il indique donc s'être abstenu.

Il demande aujourd'hui si le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts de la CCPV.

Après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (9 contre et 3 abstentions) de ne PAS APPROUVE les nouveaux statuts de la CCPV,

3) Statuts PNR modification

Les statuts du syndicat mixte du Parc Régional Oise stipulent à l'article 6 que « le siège du syndicat est fixé à la maison du parc, au château du Fond de l'Arche à Senlis, 1 Avenue de Compiègne… ». Cet article pose de réelles difficultés notamment des problèmes pratiques, le courrier s'égarant et le parc ne peut plus obtenir certaines subventions.

Ainsi, le comité syndical du parc a décidé en réunion le 09 juin 2015 de modifier l'article 6 des statuts en inscrivant que le siège est fixé à ORRY LA VILLE, 48 rue d'Hérivaux.

4) Dispositif Permis Pass

Le conseil départemental a proposé aux collectivités un partenariat dans le cadre du « Pass permis citoyen ».

Jusqu'à présent, le Conseil Départemental accordait une aide de 400€ aux jeunes de conditions modestes et cela sans contrepartie, pour leur permettre de passer leur permis. Désormais, le Conseil Départemental accordera 600€ pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

M. le maire indique au conseil municipal qu'une jeune fille est venue travailler sur deux semaines pendant les vacances de décembre dans le cadre de ce dispositif à la mairie et que son travail a été satisfaisant.

5) Convention abris-bus

Le département de l'Oise a conclu en 2008 un marché de location, d'installation et d'entretien-maintenance de mobilier urbain en vue de mettre à disposition des communes qui le souhaitaient des abris-voyageurs sur le réseau départemental de transport.

Indépendamment de la question du transfert de la compétence transport à la région qu'opère la loi NOTRe, le département entend maintenir son action au titre de la solidarité territoriale et permettre ainsi aux communes qui le souhaitent de conserver ces abris-voyageurs en vue de garantir la qualité du service rendu aux Oisiens usagers des transports collectifs.

En vue de préciser le cadre juridique et financier de la poursuite de cette action à compter du 1er juin 2017, le département souhaite obtenir des communes d'implantation des abris-voyageurs, une délégation de compétence afin de gérer directement le domaine public communal sur lequel est implanté ce mobilier urbain, à savoir sur notre commune un abri à Loisy rue Gérard de Nerval et un à Ver Sur Launette rue du Bois.

Cette délégation de compétence permettra ainsi au département de délivrer les autorisations nécessaires à l'installation des abris-voyageurs et de percevoir la redevance selon un barème fixé par celui-ci. Cette redevance annuelle sera composée d'une part fixe d'un €uros par abris-voyageur et d'une part variable correspondante à 25% des recettes perçues par le titulaire du prochain marché à raison de

l'exploitation commerciale de certaines surfaces de ces mobiliers urbains, soit pour notre commune une somme modeste.

Mme Dominique POLTEAU demande à quoi cela sert de voter cette convention puisque le somme de 1€ ne paiera même pas le timbre pour l'envoi des documents.

M. le maire répond que cette convention permet de fixer les règles en matière de responsabilité. Qui fait quoi ?...

Votants : 11 pour, 1 abstention.

6) Convention pour PVe

Des incivilités sont régulièrement constatées dans le village, notamment les stationnements sur la zone 30.

Il a été demandé à plusieurs reprises à la gendarmerie de procéder à des verbalisations afin que ces incivilités cessent. A ce jour, la gendarmerie ne souhaite pas intervenir.

Il est donc proposé de signer une convention relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la commune de Ver Sur Launette. Ainsi, il sera possible pour la commune de verbaliser les infractions constatées sur notre territoire.

Les PV sous format papier n'existant plus, le procès verbal électronique est obligatoire.

Les recettes générées ne vont pas dans les comptes de la commune, mais dans ceux de l'état, qui subventionne les travaux de mise en sécurité de nos routes, comme le plateau surélevé à l'entrée du village.

l'achat d'un appareil électronique n'est pas obligatoire, il est possible d'enregistrer les contraventions directement de l'ordinateur de la mairie avec un logiciel dédié.

Ce dispositif est mis en place plus dans le but de dissuader des incivilités que dans le but de gagner de l'argent sachant que les recettes des contraventions ne vont pas dans les caisses de la commune. Malgré de nombreux rappels dans les journaux du village, les lettres distribuées dans les rues concernées, aucun changement n'a été constaté.

Il est indiqué par M. COLIN qu'il n'y a qu'en touchant aux « portefeuilles » que les incivilités cesseront peut-être.

De plus, la mise en place de cette convention permettra également d'établir des Procès-verbaux pour d'autre type d'incivilité comme les déjections canines sur les trottoirs…

Votants : 12 ; 11 pour, 1 abstention.

7) Adhésion au SITRARIVE

La loi MAPTAM a attribué aux communautés de communes une compétence obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI).

Le territoire de notre commune (Loisy) fait parti du bassin versant de la Thève et en adhérant au SITRARIVE, la taxe versée par nos administrés sera versée à ce syndicat plutôt que d'être versée dans un ensemble inconnu.

Il est donc demandé d'adhérer au syndicat SITRARIVE afin que la taxe versée serve au dit syndicat pour l'entretien du bassin versant de la Thève sur Loisy.

Représentant pour notre commune dans le syndicat :

2 titulaires :
- M. Yves CHERON
- M. Philippe LEFEVRE

2 suppléants :
- M. Alexandre AZZOPARDI
- Mme Sylvia MOREAU

8) PLUi transfert à la CCPV

Le PLU de la commune est en cours de modification.

La Loi pour l'accès au logement, à l'urbanisme rénové (Loi Alur) modifie dans son article 136 les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux communautés de communes et communautés d'agglomération.

Elle donne désormais aux EPCI la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette compétence sera effective à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi pour les intercommunalités ne l'ayant pas déjà acquise, tout en apportant une exception dans le cas où au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent dans les trois mois précédent le terme du délai d'applicabilité.

Il en résulte que le transfert aux communautés de communes de la compétence en matière de PLU interviendra le 27 mars 2017 sauf en cas d'opposition des communes dans les conditions exposées ci-dessus.

M. le maire précise que l'objectif du PLUi est de regroupé les PLU de toutes les communes et de n'en former qu'un.

Un débat s'installe au sein du conseil. Il en ressort qu'en donnant la compétence à la CCPV, nous ne serons plus maître de notre urbanisme et que chaque village pourrait se ressembler alors que notre communauté de communes est diversifiée.

Considérant l'intérêt qui s'attache que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du PLU,

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes du Pays de Valois.

M. le maire indique qu'aux prochaines élections municipales, le conseil aura peu de temps (3 mois) pour

renouveler son opposition. En cas d'oubli, la compétence sera transférée d'office à la CCPV.

9) Ecole et périscolaire (état des comptes 2014 et 2015 et sommes allouées pour 2017)

Pour 2014, déficit de 54 300€

Pour 2015, déficit de 51 988 €

Afin que les deux communes participent dans la même proportion aux dépenses des écoliers, il sera alloué les sommes de 9€/enfant pour la coopérative et 35€/enfant pour les fournitures scolaires.

10) Désaffection de l'école de Loisy

Constatant que depuis 2007 l'école de Loisy n'est plus utilisée pour faire la classe, il est demandé à M. Le Préfet et Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale de désaffecter l'école de Loisy (classe unique) pour pouvoir l'utiliser à d'autre fin, en l'occurrence une bibliothèque que des bénévoles habitants Loisy souhaitent ouvrir.

11) 2AUh création d'un budget annexe

Suite à l'étude sur la possibilité d'ouvrir une zone 2AUh pour la création d'un nouveau lotissement communal et au vue de l'état d'avancement des discussions avec les différents propriétaires des parcelles, il est nécessaire d'ouvrir un budget annexe au sein de la comptabilité municipale.

Ce budget sera dénommé « Lotissement Fosse Veaumoist ».

12) Division parcelle ZC 202

Un lot d'environ 750m2 (ZC 202) est toujours libre dans le lotissement de Ver sur Launette. Celui-ci avait fait l'objet de l'arrêt de sa vente en 2014 et il devait être réalisé une division de celui-ci afin d'éviter la construction d'un éventuel immeuble.

Le coût de viabilisation du second terrain est d'environ 15 000€.

Les terrains seront vendus pour financer l'achat des parcelles du nouveau lotissement.

13) Demande de subvention Etat et Département pour trottoir PMR école

Des travaux vont devoir être entrepris pour répondre aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

Il est proposé d'effectuer des travaux d'aménagement du trottoir pour les personnes à mobilité réduite, desservant école, mairie et salle polyvalente.

Le projet consiste à élargir le trottoir à 1.80 m et de réaliser des paliers d'accès aux différentes portes d'entrée des locaux communaux. Un quai d'accès au bus sera également réalisé pour permettre une descente du bus plus aisé pour les écoliers de maternelle et un trottoir mieux protégé des véhicules.

La rue pourra être transformée en sens unique car elle sera rétrécie du fait de l'agrandissement du trottoir.

Un devis a été reçu de la société EUROVIA en fonction du plan dessiné par M. Yves CHERON et s'élève à 40 940€. Il faut également prévoir un surcoût de 3% pour les éventuels imprévus et environ 2 000€ pour un plan de professionnel.

Une subvention peut être demandée à la DETR pour 45% et/ou au Conseil Départemental pour 34% + 10% pour les PMR, soit 44%.

14) Question diverses

Lame à neige : M. le maire demande si le conseil municipal souhaite rééditer sa demande de subvention cette année pour l'acquisition d'une lame à neige auprès du conseil départemental.

Le conseil municipal indique que d'autre travaux plus importants vont nécessiter une demande de subvention, il est donc préférable d'en faire l'acquisition sans subvention.

Les demandes de subvention auprès du conseil départemental porteront donc sur le PLU et le trottoir de l'école/mairie.

M. le maire indique qu'il a reçu des offres de prix pour des lames à neige et qu'il les soumettra au prochain conseil municipal.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

Ecole / ARPE

Sensibilisation dans les transports scolaires

Le 26 janvier dernier, les élèves de l'école élémentaire du RPI ont participé à une action de sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports scolaires.

Cette action, proposée par l'association des parents d'élèves, en collaboration avec les enseignants et les mairies de Eve et Ver-sur-Launette, était animée par une intervenante de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) avec le soutien de Kéolis.

Après une présentation pédagogique en salle, l'intervention s'est prolongée en extérieur, en situation dans un car !

Consignes de sécurité pour monter et descendre du car, rappel des règles à respecter pendant les trajets et exercices d'évacuation,… les enfants ont pu participer et poser des questions.

Valérie et Brigitte, deux des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui accompagnent régulièrement les enfants dans le car étaient également présentes.

Chacun est reparti avec un brassard (offert par Kéolis et le Département) et de la documentation ludique et pédagogique (offerte par l'ANATEEP).

Un grand merci aux enseignants pour leur participation, aux mairies de Ver-sur-Launette, Eve et Lagny-le-Sec pour leur soutien logistique, à Kéolis pour la mise à disposition du car et l'implication de son personnel, et surtout à Madame DENOU qui a su adapter son intervention à chaque tranche d'âge et a animé cette matinée avec passion ! *L'ARPE (Association des Représentants des Parents d'Elèves)*

Les deguisements etaient de sortis

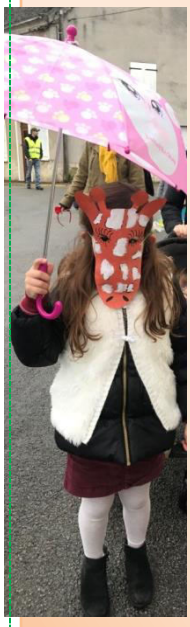

En ce samedi 4 mars 2017, malheureusement pluvieux, l'école maternelle du RPI Ver sur Launette-Eve organisait son carnaval sur le thème du cirque et des animaux d'Afrique.

Le défilé fût humide, princesses, animaux, soldat, … avaient revêtu le ciret, les bottes en caoutchouc et l'indispensable parapluie !!!
Néanmoins, de nombreux parents et enfants sont venus participer au défilé qui fût bien joyeux.
Avec leurs enseignantes, les enfants avaient fabriqué leurs costumes et accessoires. Ils étaient adorables !!!
A la suite du défilé, les représentants des parents d'élèves (membres de l'association l'ARPE) avaient préparé un repas typiquement Breton : des crêpes salées et sucrées. Un régal pour notre ventre !!!

Remercions l'ensemble des participants, qu'ils soient petits ou grands qui ont permis, le temps d'une journée, de faire la fête grâce au carnaval.

Stéphanie ALVES

Loto

Pour la 2ème année consécutive notre loto a fait salle comble et ce, grâce à vous.

Merci aux participants d'avoir répondu présents, une nouvelle fois, à l'A.R.P.E. ainsi qu'aux donateurs pour leur soutien.

Nous allons pouvoir participer financièrement aux sorties des maternelles et pour les primaires à leur projet d'école : l'éducation au développement durable.

A très vite pour de nouvelles manifestations avec l'A.R.P.E.

Association des **R**eprésentants des **P**arents d'**E**lèves des écoles de Ver sur Launette et Eve
Mail : assos.arpe@gmail.com
www.facebook.com/arpe.ver.eve

INSCRIPTION ECOLE

Les inscriptions auront lieu **du 24 avril au 31 mai 2017.**

Après être venu retirer un dossier en mairie, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec Mme NOËL, directrice de l'école maternelle, de 12h à 13h ou le soir jusqu'à 17h15-30 (lundi, jeudi ou vendredi).

Il sera demandé de fournir la photocopie des vaccins de l'enfant et une certification de radiation s'il s'agit d'une inscription en MS ou GS.

Pour découvrir l'école il est prévu une matinée "portes ouvertes" le samedi 10 juin (cf. détail encadré à droite)

Les dates à venir :

- jeudi 15 juin: sortie des CM1 CM2 au centre des traitements des déchets de Villers Saint Paul,

- **vendredi 30 juin:** exposition de 16h30 à 20h00 à l'école de Eve sur le projet "développement durable",

LE MEILLEUR MOYEN DE DECOUVRIR L'ECOLE MATERNELLE

Elle aura lieu **le 10 juin 2017 de 10H à 12 H** dans l'école maternelle du RPI à Ver Sur Launette

Cette journée est importante pour la découverte de l'école, tant pour les futurs élèves mais également pour les parents qui peuvent franchir la porte de la classe et voir où évolueront leurs enfants hors du cadre familial.

On voit donc des parents arriver parfois avec quelques inquiétudes et des questions : comment gérer un enfant qui n'est pas encore propre ? Peut-il prendre son doudou à l'école ?....

D'autres viennent chercher des réponses aux questions pratiques qu'ils se posent sur la cantine, la garderie ou les activités extra scolaires.

Finalement, vous repartirez tous rassurés.

NOS AÎNÉS

Mercredi 8 février dernier, une soixantaine d'anciens s'étaient donnés rendez vous à l'orée de la forêt pour le traditionnel repas annuel.

La journée s'est passée dans la bonne humeur, la joie de se retrouver et de passer un bon moment ensemble autour d'une bonne table.

Le prochain repas réunissant les anciens se tiendra le Jeudi 13 Avril à la salle polyvalente. Rappelons que celui-ci est ouvert à toutes les personnes de plus de 65 ans qui le souhaitent. Si vous n'y avez jamais participé et souhaitez rejoindre le groupe des aînés, renseignez-vous en Mairie. La participation financière demandée est assez modique et l'ambiance très sympathique.

Festivités / Manifestations

SORTIE A PROVINS

Vendredi 16 juin prochain, le CCAS organise une sortie nocturne à Provins ouvert à tous les habitants pour assister à un son et Lumière médiéval - Un imprimé vous sera distribué prochainement pour plus ample renseignement et modalité d'inscription -

Si vous êtes intéressés, retenez dés à présent cette date.

Repas de début d'année à l'orée de la forêt

Le 21 janvier dernier, l'association VER LOISY'R organisait le traditionnel repas annuel au restaurant l'Orée de la Forêt.

Pour cette édition, Avrill, le rayon de soleil de début d'année, auteur, compositeur et interprète, anima cette soirée à l'unisson avec sa harpe.
Le public se mit au diapason pour partager pleinement cette soirée de grande qualité où les cordes résonnèrent en harmonie avec les mots.
Avrill n'hésita pas à partager sa passion avec son public en présentant son instrument et en répondant avec plaisir à toutes les questions.

Un instrument qui a pu en surprendre certain, et que d'autre on pu découvrir autrement.

Une merveilleuse soirée qui en a conquis plus d'un.

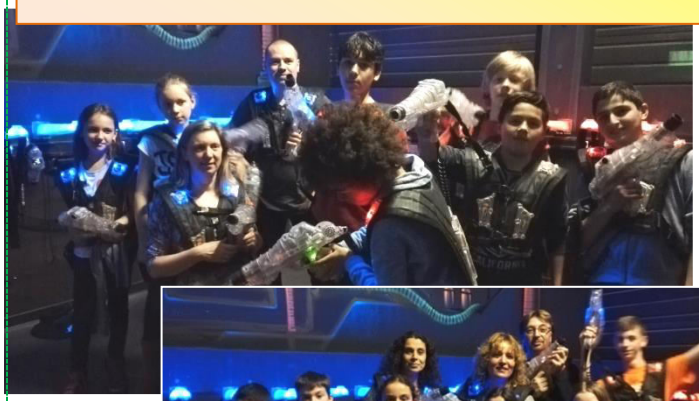

SORTIE LASER GAME

Le samedi 25 mars, l'association VER LOISY'R a organisé une sortie « Laser-Game » à LA FACTORY.

C'est 23 habitants, jeunes et adultes, qui ont répondu présent !!

Nos soldats du futur ont combattu dans une lutte sans merci en s'affrontant dans les dédales obscurs de la salle….ponctuée par une pause bien méritée.

Un grand merci aux participants.

Nouveau

Pour dire "stop au chacun chez soi !" et en collaboration avec l'association Ver Loisy'r, Martine et Émilie ont souhaité mettre en place un lieu de rencontre autour des livres et du partage de connaissances (stretching, informatique, jeux de société, secourisme...) et toutes les idées que vous pourriez vouloir échanger et animer.

Pour se faire, venez en discuter avec nous **le samedi 17 juin à 16h** et nous partagerons un pot où chacun apportera sa contribution. Nous vous attendons nombreux à l'ancienne école de Loisy.

Alexandre AZZOPARDI

la Mairie de Ver sur Launette
organise

DIMANCHE 16 AVRIL 2017

UNE CHASSE AUX OEUFS

pour les enfants de 2 à 10 ans

Centre Socioculturel Les Portes du Valois

La municipalité a effectué quelques travaux au stade municipal (installation d'une porte donnant sur le devant du bâtiment et remise aux normes des installations électriques) afin d'offrir aux jeunes du village un local « sous encadrement ».

À partir du 26 avril 2017, le mouv'jeune recherche des jeunes volontaires pour rénover un local à destination des jeunes. Enfile ton bleu de travail ou ton vieux jogging tous les mercredis après-midi au stade de Ver sur Launette à partir de 14 h. Par la suite ce local sera aménagé avec un baby-foot, billard, TV, jeux de société... Alors hésite pas une seconde et rejoins-nous en contactant Jason.

csrnanteuil@wanadoo.fr / 03 44 88 37 99

Parc ROUSSEAU

Les habitants de Ver Sur Launette bénéficient d'un accès gratuit au parc ROUSSEAU, jardin des lumières à Ermenonville.

N'hésitez pas à demander votre pass annuel à l'accueil.

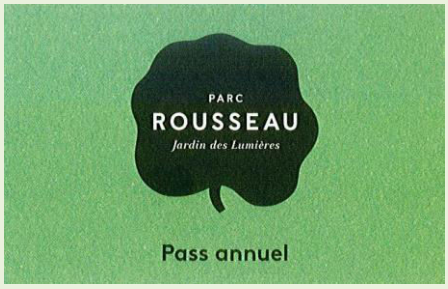

Notre patrimoine

Dernièrement, Monsieur CURTIL, habitant d'Ermenonville, a souhaité offrir à la commune un magnifique tableau peint de sa main et représentant la Côte de l'Orme avec vu sur notre Eglise Saint-Denis.

Ce tableau prendra place sur l'un des murs de la Mairie.

Toute notre gratitude à Monsieur CURTIL.

Classée « Monument historique », **la Vierge à l'enfant** de l'église de Ver Sur Launette date du XV° siècle.

On ignore tout de ses origines :

- En quelle année a-t-elle été réalisée?
- Par quel artiste ?
- A quelle date a-t-elle été placée dans notre église ?
- Par qui a-t-elle été commanditée ?

On connait, par contre, les faits suivants :

Cette statue a été profanée pendant le Révolution française sans doute en 1793, comme tout le mobilier de notre église.

La tête de le Vierge et celle de l'enfant ont été brisées. Elles auraient été recueillies par une paysanne et cachées dans un trou à l'intérieur de sa maison. C'est là qu'elles ont été retrouvées au début du XX° siècle et replacées sur la statue.

En 1912, elle a été classée « Monument historique » mais dans l'intervalle, pour fixer les deux têtes, elle avait été badigeonnée d'une couche épaisse de peinture à l'huile.

En 2004, la Direction du Patrimoine a pris la décision de la confier à un restaurateur. Le travail réalisé permet de dire que cette statue a été sculptée dans une seule masse de pierre, sans doute en provenance de la région.

Son poids important (plus de 500 KG) laisse penser qu'elle a été réalisée dans un atelier provisoire, proche de notre église ou de notre village.

Pour la date de réalisation, on peut avancer la période qui a suivi la fin de la Guerre de Cent ans, c'est-à-dire après le passage de Jeanne d'Arc (1429), époque d'un renouveau de l'art sacré dans toute notre région.

On remarquera la beauté de l'ensemble, la sérénité des expressions, la fraicheur des enluminures et la vivacité de leurs coloris.

L'église de VER SUR LAUNETTE : *Eglise Saint Denis*. (Descriptif d'octobre 1989)

Elle est dédiée à Saint Denis. Pour l'essentiel, elle est du XVème siècle.

C'est un bâtiment rectangulaire avec Clocher au nord-est. Ce clocher est élevé dans la partie la plus ancienne de l'édifice, fin XIIème, début XIIIème. Il est intéressant pour les traces diverses de décor découvertes depuis la démolition des bâtiments voisins.

Le portail très endommagé est du XIIIème. Ses lignes sont simples mais élégantes : Quadruple colonnade, chapiteaux à feuillage, arc brisé à boudins, tympan nu. Triple rosace à six branches et occulus trilobé en pointe de pignon.

Ce pignon de façade s'appuie à l'intérieur sur deux demi-piliers XIIème – XIIIème siècle avec de très beaux chapiteaux primitifs au décor très sobre.

Cette sobriété se retrouve dans les chapiteaux surmontant les piliers ronds des trois travées colonnettes en porte-à-faux. Clefs de voute sans intérêt, le tout du XVème siècle.

Le chœur de deux travées dissymétriques est muni de piliers massifs sans chapiteaux. L'abside d'une travée abrite un maître-autel sans intérêt particulier.

Le collatéral nord est formé de cinq travées avec piliers sans chapiteau. Le collatéral sud comprend trois travées du XVème siècle. Sans chapiteau, puis deux travées très anciennes, XIIème sans doute, avec de très jolis chapiteaux. Voir à la chapelle Saint Joseph, la statue et le bas-relief.

Le mobilier comprend : les boiseries au nord, les stalles, la chaire, le banc d'œuvre, le double reliquaire. Voir également la grande vierge à l'enfant, toute de pierre, et une vierge en bois doré.

Les sépultures visibles montrent deux petites pierres, l'une d'avril 1609 et l'autre d'avril 1688 ; la belle grande pierre de Claude GIBERT, procureur fiscal et receveur de la terre, 28 mai 1720.

Sur deux demi-pierres de réemploi, on peut lire Marguerite GAILLAT et Loys RONDEAU.

Cette charmante église de campagne mérite la visite et les travaux de dégagement au sud, mettent remarquablement en valeur l'ensemble du bâtiment. Plus généralement, les quelques traits originaux d'une histoire locale peu commune que nous avons évoqués à l'occasion de cette visite, devraient inciter à approfondir les recherches d'archives.

LINE DANCE

LE MARDI SOIR de 19H A 20H
SALLE POLYVALENTE

Venez apprendre la danse en ligne sur des musiques rock, latino, country ou actuelles.
Qu'est-ce que la danse en ligne ? Pas besoin de partenaire car elle se danse individuellement en effectuant une chorégraphie du débutant au confirmé.
Elle permet de faire travailler sa mémoire et pas besoin d'être un bon danseur.
La danse en ligne est à la mode dans le monde entier et de nombreux clubs la pratique.
Vous souhaitez découvrir cette activité, venez nous rejoindre le mardi soir à la Salle Polyvalente.

Information : 03.44.54.77.31
Mail : chrisgym60@gmail.com

LES AUTRES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION GYM FORM' BIEN-ETRE

Lundi : Stretching
De 18 à 19H
Mercredi : Renforcement musculaire avec haltères, ballons, élastiques.
De 18H30 à 19H30 et 19H30 à 20H30
Samedi : Marche nordique
De 9H à 11 H

Photo sur la marche nordique
Et cours avec ballons

Historique de l'association
Création : 1995
Nbre de cours : 6 H d'activité hebdo
Nbre adhérents : 40
Professeur : Christiane HUE
Diplômée Métiers de la forme et Marche nordique
Présidente : Isabelle LUCZAK
Mail : chrisgym60@gmail.com

EWTAMT

Ecole de Wing Tsun et Arts Martiaux Traditionnels

Cette année, l'associaton EWTAMT enseigne une nouvelle discipline, l'eskrima BALINTAWAK. Cet art philippins est un système de combat rapproché spécialisé au simple baton.
Fluide et rapide avec économie de mouvements, ce style est fait pour le combat et la self defense.

Vous souhaitez rejoindre l'association pour découvrir les arts martiaux que sont le Wing-Tsun, l'Eskrima et le Kyusho, contacté SISUK JOVER pour prendre RDV et venir essayer. Un cours gratuit.

WING TSUN :

Mercredi	de 20 H 45 à 22 H 00 (adultes)
Samedi	de 10 H 00 à 11 H 15 (ados & adultes)

ESKRIMA :

Samedi	de 11 H 30 à 12 H 45

KYUSHO :

Dimanche	de 10 H 30 à 12 H 00

Renseignements auprès de Laurent JOVER au 06 19 14 16 52.

http://wingtsun-othis.fr/

Informations diverses/Actualités

Les Centres Sociaux Ruraux de Nanteuil-le-Haudouin et de Betz, engagés dans le dispositif Monalisa.

L'isolement social est un phénomène qui augmente de façon importante et touche particulièrement les personnes âgées. Lorsque cet isolement est subi il représente une réelle souffrance.

C'est pourquoi les Centres Sociaux Ruraux de Nanteuil-le-Haudouin et de Betz sont engagés dans le dispositif Monalisa, contre l'isolement des seniors.

En organisant des visites de convivialité auprès de ceux qui en expriment la volonté, des bénévoles recréent du lien social dans une relation de respect et de confiance.

Ces visites gratuites d'une heure et demi environ sont effectuées tout les quinze jours en moyenne.

Un planning est mis en place en concertation entre les bénévoles et la personne visitée.

Lors de ces visites ils partagent ainsi des moments de convivialités, autour d'un café, d'un jeu de société, d'une balade…

Nous sommes tous concernés par ce phénomène, peut-être ressentez vous cet isolement ou avez-vous remarqué quelqu'un de votre entourage qui en souffre.

Sachez que vous pouvez agir en vous renseignant auprès des Centres Sociaux Ruraux de Nanteuil-le-Haudouin et de Betz au 03 44 87 44 59. De même, si vous souhaitez contribuer à cette action en accordant un peu de votre temps, l'équipe de bénévoles vous invite aussi à vous engager auprès d'elle.

Maladie d'Alzheimer : BENEVOLAT

L'Association France Alzheimer Oise recherche des personnes ayant été proches d'un malade d'Alzheimer ou maladie apparentée, qui accepteraient d'écouter les familles dans la même situation.

Chaque volontaire sera entouré de l'équipe de bénévoles et recevra une formation adaptée pour mieux aider, soutenir et informer les familles.

Des permanences ont lieu à Beauvais, Compiègne et Villers St Paul.

Pour tout renseignement, contacter :
l'Association France Alzheimer Oise - 35 rue du Général Leclerc – 60000 Beauvais – tel. 03 44 48 63 98 alzheimer.oise@wanadoo.fr – site www.francealzheimer-oise.org

Le site www.actenaissance.com a été lancé par le gouvernement afin d'aider les internautes dans leurs besoin à se procurer des actes de naissance en ligne.
Trop de sites privés proposent en effet des services payants alors que le gouvernement met à disposition des sites **100% gratuits**.
Le problème rencontré par ces sites officiels et qu'ils sont parfois compliqués à trouver.
Actenaissance.com a donc été lancé pour simplifier les démarches en redirigeant facilement les internautes vers les deux sites officiels permettant aux français nés sur le territoire et ceux nés à l'étranger de faire une demande d'acte de naissance en ligne.

La collecte de printemps de l'épicerie sociale aura lieu du vendredi 7 au dimanche 9 avril dans les commerces acceptant l'opération. Notamment pour nous, le centre Leclerc du Plessis Belleville et l'Intermarché de Nanteuil La Haudouin.
Des bénévoles seront présents ces jours à l'entrée de ces magasins pour recueillir vos dons envers les plus démunis.
Nous vous remercions par avance pour votre générosité

Rapide et 100 % en ligne sur votre compte
Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) :

Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels… Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de commander 15 jours avant votre départ votre CEAM, depuis votre compte ameli.

Simple et rapide… Votre commande de CEAM en 3 étapes :
1 - Se connecter à votre compte ameli et choisir la rubrique « mes démarches »
2 - Indiquer la date de votre départ
3 - Valider
Vous recevrez votre CEAM, par courrier, directement à votre domicile.

Valable deux ans, la CEAM est utile uniquement en cas de problèmes médicaux. Elle permet de bénéficier d'une prise en charge sur place des soins, selon les formalités en vigueur dans le pays de séjour.
En cas de départ en Europe, chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.
Nouveau ! Il est désormais possible de faire une demande de renouvellement de CEAM lorsque la date d'expiration de votre carte est inférieure à deux mois.
Pratique ! Grâce à l'application Smartphone du compte ameli, vous pouvez afficher l'image digitalisée de votre CEAM et la présenter aux professionnels de santé consultés.

LE PLESSIS BELLEVILLE les 29, 30 avril et 1er mai 2017

A l'occasion de la célébration du 90ème anniversaire de la création de POCLAIN, trois journées de festivités sont organisées avec de nombreuses manifestations

Centre commercial «LES PORTES du VALOIS»
- Exposition de voitures de collection
- Exposition photos et stand Poclain

ESPACE GEORGES BATAILLE
- Présentation de matériels
- Projection de films «Poclain»

Parking ESPACE GEORGES BATAILLE
- Présentation de la 1000 CK et divers matériels
- Exposition photos «Autour de la 1000 CK»

Des baptêmes de l'air seront proposés depuis l'aérodrome du Plessis Belleville, avec survol possible* de sites historiques comme le château de Chantilly ou de Pierrefonds. (*en fonction de la météo)

Gymnase Espace Daniel WATTIER
- Exposition de photos Poclain
- Bourses aux Echanges
- Exposition de maquettes
- Stand «Génération Deux et Fondation Poclain» (vente objets, maquettes etc... et tombola)
- Atelier (mécano) et simulateur de conduite
- Espace restauration, buvette
- Concert

Parc de la MAIRIE
- Présentation de matériels agricoles
- Lâcher de ballons.

Fondation Poclain · E.Leclerc · POCLAIN · Oise · SOCIETE GENERALE · LES PORTES DU VALOIS

SCOUTS GUIDES DE FRANCE

GROUPE DE DAMMARTIN EN GOËLE

BAFA FINANCÉ

Vous êtes jeunes (au moins 17 ans), motivés...
vous voulez vous occuper d'enfants (de 8 à 17 ans)...

Nous recherchons des futurs chefs

Vous serez bénévoles, cependant les formations BAFA et PSC1 (premiers secours), vous seront offertes en échange de votre bénévolat.

N'hésitez pas à nous contacter !

scoutsdedammartinengoele@gmail.com
Pascal : 06 75 10 54 20
Anne : 06 17 65 51 16
Jean : 06 87 36 74 85

Défi écocitoyen du Parc

Participez au Défi écocitoyen
Ensemble, agissons avec le Parc !

Parce qu'il n'y a pas de petits gestes et que chaque initiative compte...

L'objectif du site ? Mettre en valeur les gestes éco-citoyens que vous faites déjà (économies d'énergie, d'eau, compostage…) et montrer les économies réalisées à l'échelle du territoire, vous proposer d'aller plus loin et vous apporter, pour cela, toute l'information nécessaire.
→ **Accédez aux compteurs d'économies du territoire mais également à votre propre compte personnel** pour connaître les économies réalisées par votre foyer !
Participez aussi pour votre commune : quelle sera la commune la plus écocitoyenne ?
→ **Accédez à toutes les ressources documentaires du Parc** sur les thèmes écocitoyens (fiches pratiques…) !
→En vous inscrivant, **vous devenez FOYER ECOCITOYEN du Parc** et vous recevez en **primeur l'information du Parc** !

http://ecodefi.parc-oise-paysdefrance.fr/

Grand jeu intervillages
Quelle équipe remportera le trophée ?

Centre Socioculturel Les Portes du Valois

LE CHOC DES CONTRÉES

Chèvreville · Versigny · Montagny

Samedi 20 mai 2017
de **9h00** à **18h00** au Parc des écoles
Nanteuil-le-Haudouin

Buvette sur place

Renseignements et inscriptions auprès du CSPV

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Centre Socioculturel Les Portes du Valois
44 rue Gambetta 60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél : 03.44.88.37.90
csrnanteuil@wanadoo.fr
www.csr-nanteuil.sitew.com

IPNS

SERVICE CIVIQUE · msa santé famille retraite services · Pays de Valois · Région Hauts-de-France · Oise · Caf de l'Oise

Jeux n°13

Differences

Trouve les 7 différences !

Doubles

Qui n'a pas son double?

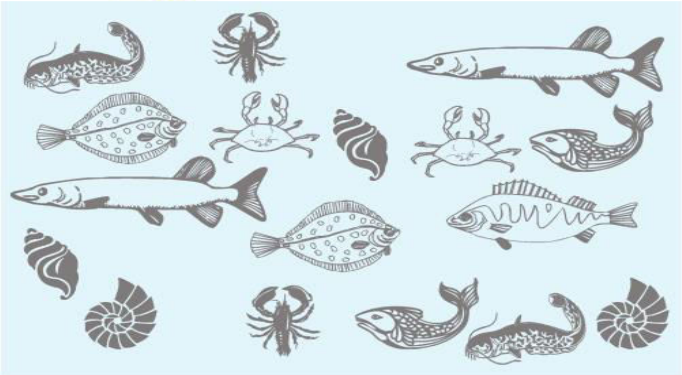

Mots

Trouve les mots de la saison.

Erago

Tesinpmrp

qÂPseu

cootacLh

Charade

Mon premier est un oiseau qui aime les objets brillants.
Les chiens remuent mon deuxième lorsqu'ils sont contents.
Les oiseaux construisent mon troisième.
On fait mon quatrième à la caisse lorsqu'il y a du monde.
Mon tout se fait souvent au printemps.

Réponse : pi-que-ni-que

Labyrinthe

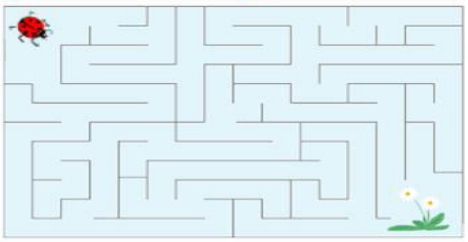

© Paulina Dyrek

SUDOKU

Facile :

		6	7	1	3		5	8
	7					2	4	
			4		8			
3	8		5	4			6	9
6								5
1	5			3	6		2	7
			8		5			
	6	5					8	
4	1		3	7	2	5		

Difficile

	2	1		6			7	
		5	9					
				7		8		1
4			6			3	5	
				3				
	1	6			2			4
2		3		5				
					9	2		
	6			2		4	3	

La règle *: Chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (9 carrés de 3X3)*